



2019

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Réception des demandes	Réunion du C.C.U.	Réunion du Conseil municipal	L'émission du permis
4 janvier	16 janvier	12 février	Vous devez compter un certain délai à partir de la remise des plans de construction finaux et de l'approbation du conseil municipal, pour l'émission du permis
1 ^{er} février	13 février	12 mars	
1 ^{er} mars	13 mars	9 avril	
29 mars	10 avril	14 mai	
3 mai	15 mai	11 juin	
31 mai	10 juin	9 juillet	
28 juin	8 juillet	13 août	
2 août	14 août	10 septembre	
30 août	11 septembre	8 octobre	
27 septembre	9 octobre	12 novembre	
1 ^{er} novembre	13 novembre	10 décembre	
29 novembre	11 décembre	janvier 2020	

* Ces dates peuvent être modifiées sans préavis.

Veuillez prendre note que nos bureaux ferment à 16 h les vendredis, sauf durant la période estivale où nos bureaux ferment à 12 h (c'est à partir de la Fête des Patriotes jusqu'à la Fête du Travail). **Une demande reçue au-delà de la date limite de réception ne sera pas inscrite à l'ordre du jour** de la réunion correspondante.

De plus, **une demande incomplète ne sera pas acceptée**; donc tous les documents requis doivent être déposés au moment de la demande ainsi que le paiement des frais de permis ou certificat et autres frais afférents.

Pour plus d'informations, communiquez avec :

Sébastien Carrière, urbaniste Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement (514) 453-1751 # 235 scarriere@ile-perrot.qc.ca	Projet résidentiel Kimyou Ho Inspecteur en bâtiment (514) 453-1751 # 234 kho@ile-perrot.qc.ca
Dossier commercial Mireille Gascon, urbaniste Conseillère en urbanisme et environnement (514) 453-1751 # 306 c-urb@ile-perrot.qc.ca	Projet résidentiel Alexandre Piuze Inspecteur en bâtiment (514) 453-1751 # 237 apiuze@ile-perrot.qc.ca